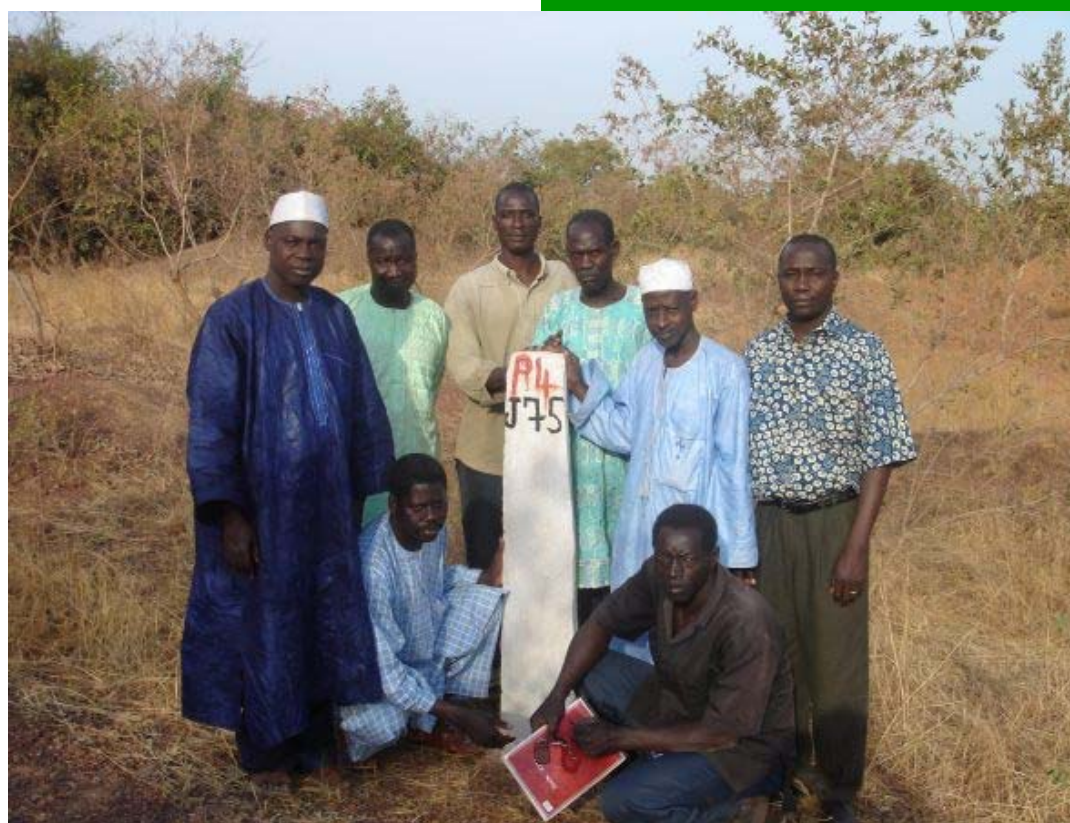


## Prévention et gestion des conflits agro-pastoraux



Accompagnement  
d'acteurs locaux pour  
l'élaboration concertée et  
négociée d'un schéma  
d'aménagement pastoral –  
Cas de Yorosso (Mali)

# Prévention et gestion des conflits agro-pastoraux

## Accompagnement d'acteurs locaux pour l'élaboration concertée et négociée d'un schéma d'aménagement pastoral – Cas de Yorosso (Mali)

<b>Date(s) de l'expérience</b>	1997 - En cours
<b>Mise en œuvre</b>	Programme Jèkasy
<b>Partenaires</b>	Délégation Intercoopération au Sahel
<b>Financement</b>	Direction pour le Développement et la Coopération (DDC-Suisse)
<b>Zone géographique</b>	Afrique de l'Ouest, Mali, Région de Sikasso
<b>Mots clés</b>	<b>Agro-pasteur, aménagement, charte pastorale</b>
<b>Echelle d'action</b>	Cercle
<b>Public(s) cible(s)</b>	Organisations paysannes, , structures d'appui technique et financier

### Résumé

Pour renforcer les capacités locales de gestion des espaces et des ressources naturelles, une méthodologie d'appui visant l'élaboration d'une charte agro-pastorale dans le cercle de Yorosso a été initiée par le programme GDRN. Cette démarche ambitieuse de pallier l'augmentation du nombre de conflits et d'amorcer une réflexion au niveau des différents acteurs locaux sur la nécessité d'une renégociation des règles d'accès et d'usages aux ressources naturelles et d'une recherche d'articulation positive entre agriculture et élevages extensifs.

Les efforts ont donc été concentrés sur l'instauration d'un dialogue entre ces différentes communautés déchirées par l'accumulation de rancœurs respectives : contacts préliminaires entre leaders de chaque groupe avec un élargissement progressif à l'ensemble des acteurs, alimentation objective des réflexions paysannes, implication des élus communaux, des services publics et des bureaux privés... Après quatre années d'une démarche patiente, le projet d'une charte pastorale locale est actuellement porté par l'ensemble de ces acteurs. Des voies de transhumance ont été à nouveau délimitées et gérées de façon concertée, la coopérative s'est ouverte aux agro-éleveurs, le nombre de conflits est en baisse constante...

## Contexte

---

La région de Sikasso couvre un peu plus de 70 000 km<sup>2</sup> au sud du territoire national. Elle fait la frontière à l'Est avec le Burkina Faso, au Sud avec la Côte d'Ivoire et à l'Ouest avec la Guinée. Sa population est estimée à environ 1,8 millions de personnes. La densité moyenne est de 25 habitants / km<sup>2</sup> avec toutefois une répartition très hétérogène. Le nord de la région, le vieux « bassin cotonnier », supporte par exemple des densités allant jusqu'à 60 habitants / km<sup>2</sup>.

Située dans les hauts-bassins du Bani et du Niger, entre les isohyètes 800 mm et 1400mm, la région jouit d'un climat tropical subhumide. Successions de paysages de savanes arborées et de parcs agro-forestiers, c'est une des principales zones agricoles du pays.

Le coton constitue la principale culture de rente et la base des systèmes de production agricoles. La dynamique actuelle est largement marquée par la crise de la filière « coton » qui constituait jusqu'alors la clé de voûte de l'économie rurale et urbaine. La baisse progressive des rendements et l'augmentation concomitante des surfaces emblavées ont conduit à de graves problèmes environnementaux (baisse de fertilité, déséquilibre hydrologique, diminution de la biodiversité), sociaux (déstructuration communautaire, conflits fonciers) et économiques (surendettement paysan, marginalisation et appauvrissement de certaines catégories). De manière générale, les systèmes agraires des régions sud du Mali (de la région de Kayes à la région de Sikasso), à l'instar de l'ensemble des zones cotonnières de l'Ouest africain, se caractérisent aujourd'hui par la coexistence de systèmes de production agricoles basés sur des assolements "coton - céréales" et le développement de systèmes d'élevage extensifs.

Plus particulièrement dans les anciennes zones cotonnières telle que Koutiala ou Yorosso, les modifications profondes des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux se traduisent notamment par une extension des surfaces agricoles et une transformation des systèmes d'élevage. La faible rentabilité de la culture du coton a entraîné une faible intensification, une différenciation croissante entre les exploitations agricoles, une stagnation voire une baisse des rendements... De plus, la situation d'une grande partie des exploitations agricoles, le pourcentage des "grosses exploitations cotonnières" restant faible (15 % environ), se fragilise avec une dépendance accrue envers les marchés extérieurs et une perte importante des revenus issus de l'exploitation des espaces sylvo-pastoraux. De là découlent des processus de « privatisation » des espaces et des ressources autrefois à usage collectif. En conséquence, alimentés par un changement des équilibres politico-économiques locaux et une vision productiviste de la politique agricole, la marginalisation des catégories sociales les plus vulnérables et les conflits fonciers s'accroissent.

## Problématique

---

Ces évolutions récentes se traduisent globalement une forte pression sur les espaces et les ressources naturelles alors que les pratiques agro-sylvo-pastorales restent en grande partie extensive. Ceci est d'autant plus sensible dans les anciens bassins cotonniers du Mali. Outre une perte quantitative, la régression des espaces boisés se caractérise par une baisse qualitative, de nombreuses essences disparaissant du fait de la pression anthropique. Pourtant, la demande en produits ligneux n'a cessé de croître : bois-énergie pour les communautés rurales et urbaines, bois de service, plantes médicinales et fourragères, zones mellifères, ... Cette distorsion progressive entre offre et demande a comme conséquence, non seulement d'aviver une concurrence intra-communautaire entre les différents usages, mais également d'engendrer des conflits intercommunautaires (litiges sur les limites des terroirs) ou entre urbains et ruraux (périphérie des centres urbains pour l'approvisionnement en bois-énergie). Face à cette problématique, les réponses apportées (marchés ruraux de bois-énergie, reboisement, forêts villageoises) restent encore très sectorielles et donc partielles car peu axées sur une approche de multifonctionnalité de ces espaces (superposition des domaines agricoles, forestiers, pastoraux,...) et de gestion concertée entre groupes d'utilisateurs.

Durant ces dernières années, l'élevage bovin est une activité qui a pris une importance particulière dans les zones soudano-sahéliennes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. D'une part, un glissement des troupeaux sahélien vers le sud a été largement mis en évidence au début des années quatre-vingt dix, conséquences des sécheresses de la décennie précédentes, de l'attrance des marchés des pays côtiers et du recul des grandes endémies propres aux zones humides (trypanosomiase). Même si la demande en viande sahélienne des zones urbaines de la côte ouest-africaine a depuis fortement diminué (crise économique, réinstallation de la concurrence européenne sur la viande) et que le climat sahélien est à nouveau plus favorable ces dernières années, force est de constater que les pasteurs sont restés dans le sud, en faisant au passage évoluer fortement leurs systèmes d'élevage (raccourcissement des transhumances, semi-sédentarisation, pratiques de l'agriculture). Dans le même temps, l'extension de la culture attelée, le besoin de fumure organique et la thésaurisation de certains gros producteurs cotonniers ont conduit au développement d'un cheptel "autochtone", d'abord sédentaire puis semi-transhumant quant la taille des troupeaux a dépassé les potentialités fourragères des terroirs agricoles. Confiant leurs bêtes aux pasteurs peulhs durant les premières années, les nouveaux agro-éleveurs ont développé depuis une certaine compétence en matière d'élevage. La situation actuelle est donc complexe :

- La traditionnelle division ethnique entre éleveurs et agriculteurs disparaît au profit d'exploitations familiales agro-pastorales.
- Les associations d'éleveurs, autrefois exclusivement peuhles, s'ouvrent aux nouveaux éleveurs (on peut y voir d'ailleurs une certaine stratégie de prévention des conflits).
- Tous ces systèmes d'élevage restent fondamentalement extensifs. Face à l'accroissement global du nombre de têtes et à la coexistence de diverses formes de mobilité de ces troupeaux, l'organisation des espaces pastoraux est en pleine évolution avec la modification des parcours et des voies de transhumance, une pression pastorale sur les bas-fonds et une augmentation des conflits.
- Les anciens échanges entre agriculteurs et éleveurs, notamment les contrats de fumure, ont laissé la place à une recherche d'articulation entre ces deux activités à l'intérieur même des exploitations. Toutefois, pour le cas de la fumure organique, le caractère extensif de l'élevage ne permet pas une réelle généralisation de cette pratique pourtant très attirante aux yeux des paysans.
- Dans le cadre de la décentralisation, particulièrement au Mali, les communes rurales restent très démunies face à la nécessité d'organiser les espaces ruraux dont elles ont la charge, notamment au niveau du domaine pastoral. Tout d'abord, l'échelle communale se révèle souvent inappropriée pour aborder la problématique pastorale qui fait référence à des espaces plus grands, voire à des logiques transfrontalières. Si certaines questions, en particulier au niveau des points d'eau, peuvent être traitées localement, d'autres aspects (voies de transhumance par exemple) méritent une approche basée sur des principes de subsidiarité entre les différentes échelles locales (commune, département, Province ou Cercle), régionales et " transfrontalières ".

## Mise en œuvre

---

Le démarrage de la collaboration du programme GDRN avec la coopérative pastorale Weltafé dans le Cercle de Yorosso, a démarré en 1997. A cette date, en effet, les représentants de la coopérative agro-pastorale Weltafé de Yorosso ont rapproché le programme GDRN pour solliciter un appui quant à l'obtention auprès de la chambre d'Agriculture Régionale de leur quote-part d'aliment bétail. Ledit produit est élaboré par la société nationale HUICOMA à partir des tourteaux de coton, principale culture commerciale au sud du Mali. Le produit fait normalement l'objet d'une vente sélective selon une clé de répartition négociée entre les différentes organisations paysannes du pays. Il est alors soumis à de fortes spéculations et de détournements fréquents au profit de l'élevage périurbain. Après avoir aidé cette organisation à acquérir sa quote-part au tarif officiel, intrigués par cette demande, l'équipe du programme GDRN a tenté d'en savoir un

peu plus. En effet, cette coopérative était essentiellement composée de pasteurs peulhs, traditionnellement spécialistes de l'élevage extensif et des grands espaces pastoraux, donc peu enclins à utiliser l'aliment bétail, du moins en grande quantité. Que cachait donc cette demande ? Après plusieurs rencontres, mis en confiance par le succès de notre intermédiation sur l'aliment bétail, les langues se sont progressivement déliées. Le programme GDRN a alors découvert la complexité d'une situation locale de l'élevage dont nous n'avions jusqu'ici qu'une vague idée. Certes les nombreux conflits entre pasteurs et agriculteurs, l'accroissement visible du nombre de têtes de bétail, le regain d'intérêt pour des communautés villageoises pour des aménagements pastoraux laissaient supposer une évolution certaine de cette activité. Mais il ne s'agissait là que de la partie émergée de l'iceberg...

Loin de l'opposition réductrice entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades, l'écoute de ces acteurs locaux nous a révélé la complexité de la situation locale de l'élevage, ou plutôt des élevages... L'évolution récente était en effet marquée par la coexistence voire la concurrence entre de nombreux types d'élevage, forts différents les uns des autres par leur objet, leurs pratiques ou leur symbolique... D'un côté, les pasteurs peulhs se scindaient en de nombreux sous-groupes : les agro-pasteurs installés dans la zone depuis parfois plus d'une génération, alliant agriculture et élevage, les pasteurs de San, ceux du Séno, ceux du Niger ou du Burkina Faso voisin (avec trois cartes d'identité) aux transhumances très variables tant sur le plan du rythme, que de l'ampleur ou des périodes... De l'autre côté, des agriculteurs dont une partie, les gros producteurs de coton, sont devenus agro-éleveurs à travers la rente cotonnière et le développement de la culture attelée.

Dans le même temps, les surfaces agricoles ont été multipliées par cinq ou six durant les dix dernières années et le caractère plus aléatoire du climat a largement restreint les espaces pastoraux offrant simultanément eau et fourrage. La pression sur les pâturages résiduels et sur les anciennes voies de transhumance n'a donc cessé de croître avec son lot de conflits parfois meurtriers. A travers nos appuis en matière de forêts communautaires ou d'aménagements de bas-fonds, nous nous sommes aperçus que le programme lui-même était utilisé par tels ou tels groupes pour asseoir des prérogatives sur l'accès et le contrôle d'espaces ou de ressources.

Face à ce constat, nous avons décidé dans un premier temps de limiter nos appuis aux actions d'aménagement pour nous concentrer sur l'instauration d'un dialogue entre tous les acteurs de la zone. Le défi était grand pour dépasser le climat général de défiance et de rancœurs accumulées au fil des conflits intercommunautaires. Pratiquement quatre années ont été nécessaires pour réunir les différents groupes d'acteurs dans un même forum d'échanges, de réflexion et de négociation. Quatre années durant lesquelles, de façon patiente, nous avons identifié parmi les différents groupes des personnalités reconnues par tous pour leur sagesse, leur clairvoyance et leur esprit de dialogue pour assurer les contacts préliminaires. Puis, fort des premiers résultats, il a fallu contribuer progressivement à élargir cette base initiale de discussion, augmenter le champ des acteurs impliqués pour éviter tout captage du processus par une minorité et toute exclusion. Dans le même temps, des investigations ont été conduites en collaboration avec les services publics et des bureaux privés pour mieux cerner cette réalité complexe et apporter des éléments objectifs dans les réflexions paysannes.

La mise en place des communes rurales en 1999 et l'adoption d'une loi pastorale en 2001 (inspirée d'ailleurs en partie de cette expérience de Yorosso) ont permis d'accroître la portée et l'intensité de la dynamique locale autour de cette question. L'élaboration d'une charte pastorale est devenue un objectif clair des différents acteurs. Des commissions mixtes de travail ont été constituées au niveau des communes rurales avec une mise en commun régulière des avancées réalisées. Le nombre des conflits a fortement diminué depuis deux ans et des mécanismes locaux de régulation permettent leur résorption rapide avant toute complication. La coopérative agro-pastorale s'est ouverte progressivement aux différents types d'élevage sans exclusive ethnique. Des voies de transhumance et des parcours sont identifiés, délimités et gérés de façon concertée. Quelques aménagements peuvent être de nouveau planifiés avec prudence bien sûr mais avec également suffisamment de garantie quant à leur mode de gestion ultérieure.

Afin de présenter de manière plus systématique une démarche qui s'est inventée au fil de sa mise en œuvre et qui est plus le fruit d'un processus social que d'une stratégie technique, il est important de situer le défi qui était à relever dans une démarche privilégiant l'intermédiation et l'accompagnement des associations d'éleveurs et d'agriculteurs pour:

- Echanger entre les différentes pratiques et systèmes d'élevage afin de nourrir une recherche permanente d'innovations dans les domaines organisationnels (gestion des espaces, négociation entre utilisateurs de l'accès aux ressources, mécanismes de prévention et résolution de conflits), économiques (amélioration des filières viande, lait, cuirs) et techniques (soins vétérinaires, alimentation du bétail, production de fumure, sélection)...
- Favoriser l'installation de plates-formes de concertation et de planification entre les différentes échelles communales, locales, régionales et transfrontalières.
- Soutenir l'aménagement progressif des espaces pastoraux et des points d'eau dans le cadre de schémas d'aménagement du territoire négociés et intégrés dans les plans de développements locaux ou régionaux.
- Tester et améliorer les textes législatifs et réglementaires sur la question (loi pastorale au Mali en particulier) dans le cadre d'un dialogue politique permanent avec les autorités et les services publics.

En d'autres termes, sur le cas précis de Yorosso, il s'agissait donc de parvenir à la conception d'un schéma pastoral (voire agro-pastoral) sur la base d'une renégociation entre les différentes catégories d'acteurs impliqués du partage des espaces et des ressources. La notion évoquée de « schéma pastoral » correspond, au-delà de sa dimension géographique, du résultat d'un processus de réflexion, de concertation et négociation entre les différents acteurs (villages, conseils communaux et de cercle, associations d'éleveurs et d'agro-pasteurs, organisations paysannes ...) accompagnés par l'administration et les structures d'appui consistant à organiser l'espace pastoral et réguler la cohabitation spatiale et temporelle agriculture – élevage. Ces négociations sur l'usage et la répartition des différents espaces et ressources doit conduire à l'élaboration concertée de règles d'accès et de contrôle (points d'eau, pâturages herbacés et ligneux, parcours, vente,...) puis à un mécanisme d'organisation des acteurs et finalement à un programme de maintien et d'amélioration des ressources concernées.

D'un point de vue opérationnel, cinq étapes peuvent être individualisées dans la manière dont a été géré et dont s'est développé ce processus :

#### ***Analyse assistée de la problématique pastorale dans chaque ex-arrondissement***

- ce qui a permis aux acteurs de décrire leur vécu et de toucher les contraintes, atouts et enjeux autour du pastoralisme.
- Et de confirmer le consensus sur la recherche d'un mécanisme d'exercice pacifié des activités agricoles et pastorales

#### ***Diagnostic institutionnel de la coopérative des éleveurs WELTARE***

- ce qui a permis à chaque sous groupe de l'association par ex arrondissement de déceler ses insuffisances, ses atouts et ses idées pour améliorer le fonctionnement et la légitimité de la coopérative
- et aux autochtones d'exprimer leur opinion sur le regroupement et proposer comment lever les goulots socio institutionnels pour une coopérative représentative de la situation réelle des acteurs concernés par l'élevage
- finalement la coopérative a été redimensionnée et ouverte aux agro pasteurs avec revue des conditions d'adhésion

### **Programmation par la coopérative du lancement d'un schéma pastoral pour le cercle**

- discussion du projet au cadre local de concertation des organisations paysannes et accord d'accompagnement par Jèkasy
- précision des modalités d'organisation et de conduite du processus (acteurs, outils, stratégies, moyens...)

### **Conduite du processus**

- forum communal dans chacune des neuf communes : diagnostic agro pastoral, proposition de mécanisme d'accès et de contrôle des espaces et des ressources, identification des couloirs et pistes de passage des animaux, caractérisation des points d'eau et pâturages stratégiques, identification du rôle de chaque acteur, gestion alternative des conflits etc.
- fora intercommunaux (4 selon découpage des ex arrondissements) de consolidation des visions et décisions à échelle intermédiaire
- forum de cercle pour mise en cohérence du dispositif spatial et organisationnel (articulation des différentes échelles, faisabilité des dispositions légales, cohérence des actions techniques, consensus organisationnel et des responsabilités,)
- mise en œuvre des dispositions dans chaque commune (responsables villageois, comités communaux, comités intercommunaux). Les conseils communaux délibèrent sur les activités qu'ils doivent mettre en œuvre.
- Dispositif de suivi à travers notamment la mise en place d'un cadre de concertation sur le schéma pastoral échelle cercle. Ce cadre regroupe les élus, l'administration, les services techniques, la société civile.

### **Réalisation des projets et actions stratégiques**

- formations sur rôles de chaque comité ou organisation
- formation sur la caractérisation des pâturages herbacés et ligneux et leur valeur nutritive
- cartographie des ressources pastorales et des pistes
- début d'aménagement de quelques points d'eau

## **Résultats atteints**

---

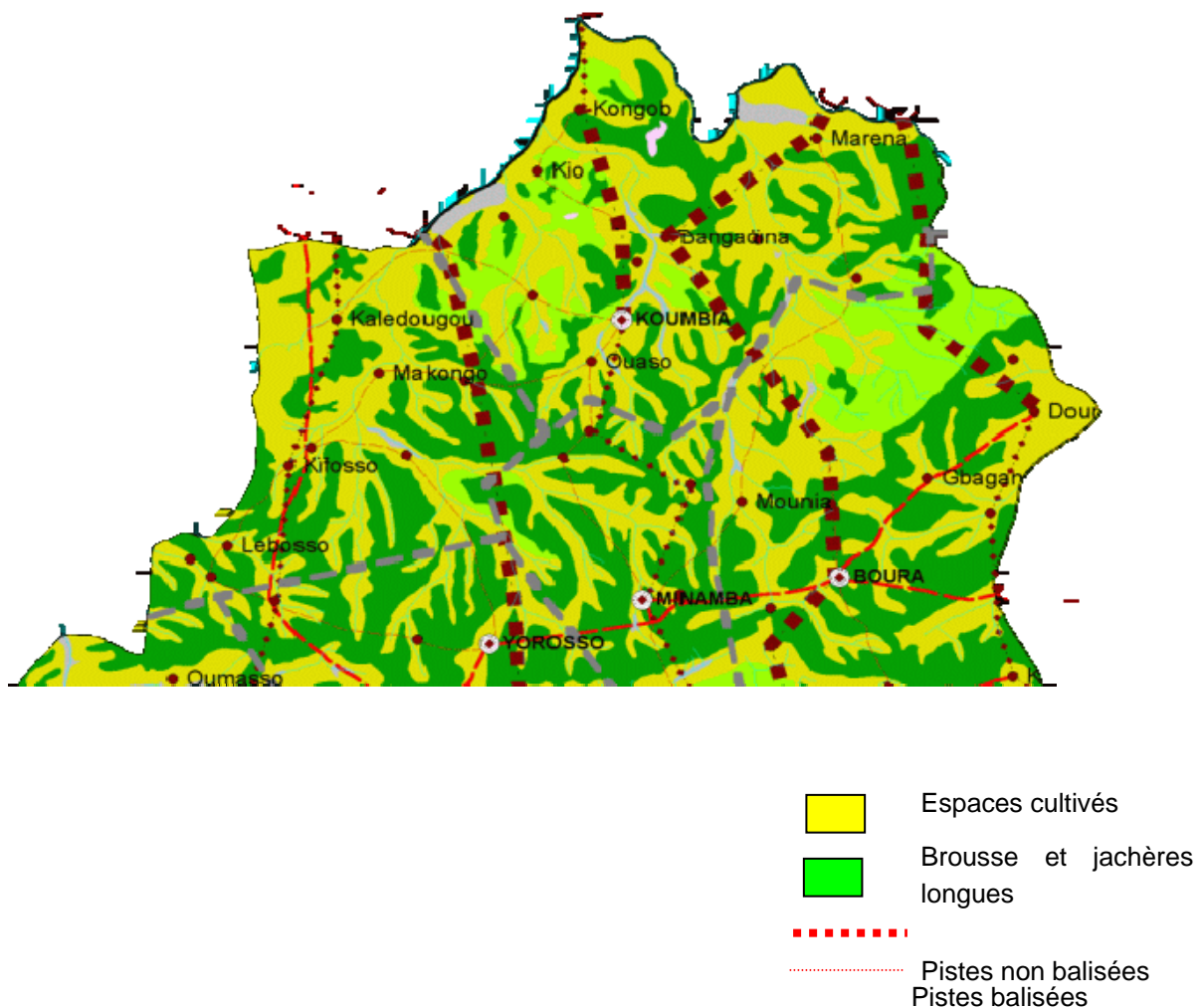
Bien qu'il faille rappeler ici que ce type d'action ne peut s'apprécier que sur le long terme, six années ont d'ailleurs été nécessaires pour franchir les quatre premières étapes, quelques aspects de bilan commencent néanmoins à ressortir.

Le premier point concerne l'effet du schéma pastoral sur le nombre de conflits. Sans qu'une comptabilité stricte ait pu être tenue à ce niveau, les informations recueillies auprès des autorités et de différentes parties en présence témoignent toutes d'une régression très forte des conflits. De manière plus fine, il apparaît en réalité, si les conflits sont restés assez fréquents, c'est principalement leur ampleur et leur niveau de résolution qui ont fortement changé. Une vigilance accrue et une meilleure connaissance réciproque des acteurs ont en effet permis de traiter très tôt et toujours très localement les conflits émergents sans complication et intervention des autorités administratives ou judiciaires (dont certaines en ont fait un véritable « fond de commerce... »).

La seconde observation porte sur la manière d'aborder la « mise en œuvre » du schéma pastoral, à savoir la réponse aux demandes et aux besoins d'aménagement (la cinquième étape de la démarche). Après avoir volontairement freiné voire stoppé l'appui à la réalisation d'aménagements hydro-agricoles depuis 1999, du

fait du potentiel conflictuel qu'ils représentaient, la stabilisation de la situation permet actuellement d'entrevoir la mise en œuvre des premières actions d'aménagement dans le cadre du schéma pastoral. Toutefois, les choses ne sont pourtant pas aussi simples dans la mesure où la conception locale des futurs aménagements nécessite leur insertion dans le schéma pastoral et un éclairage objectif issu des études techniques sur les ressources en eau et en pâturage. Or, ces dernières études ne sont pas encore finalisées dans la mesure où trois des neuf communes n'ont pas été encore cartographiées et où la synthèse des études à l'échelle du Cercle n'a pas été effectuée. Le danger est donc de retomber dans les jeux de pouvoir au niveau villageois ou communal, sans pouvoir replacer l'aménagement dans la problématique générale. Il est donc crucial que Jèkasy puisse finaliser le plus vite possible les études, diffuser les résultats au niveau des différents acteurs et intégrer cette dimension dans les termes de référence des travaux de conception des futurs aménagements.

### Illustration schématique de l'état d'avancement du schéma pastoral de Yorosso



La carte schématique de la page précédente illustre les avancées effectuées et les zones de blocages résiduels. Pour simplifier la vision globale des choses, certaines unités de paysage ont été réunies sous la même légende : en jaune (y inclus le gris) la zone agricole emblavée et en vert (différentes nuances de vert et le blanc) les espaces libres pastoraux. La partie nord et est du Cercle apparaît nettement moins agricole (moins « cotonnière »). Par contre, le sud offre quant à lui un paysage plus saturé, même si certains espaces restent libres. Le problème dans cette zone est en fait concentré sur quelques points (accès à l'eau

ou à certains pâturages, couloirs de traversée des zones de champs), ce qui explique les difficultés de négociation sur les pistes principales de transhumance et leur décalage vers l'est. Ainsi, les balisages n'ont pu être finalisés que dans la zone nord-est et centre nord. Une exception cependant est notable à Koury avec un balisage au sud du à la forte implantation dans cette commune de la Coopérative Weltaré (centre historique de cette OP) et à son ouverture aux agro-éleveurs de la zone. Des pistes secondaires, des sites d'hivernage ou de transit, des espaces pastoraux, des couloirs d'accès aux points d'abreuvement, ... sont également en négociation entre les différents acteurs impliqués (OP, communautés villageoises et communes).

## **Enseignements et perspectives**

---

Certes, tous les problèmes sont loin d'être encore résolus. L'évolution positive de la situation critique que traverse cette zone rurale sub-sahélienne reste largement assujettit à de nombreux facteurs externes difficilement maîtrisables (contexte politique, avenir du coton, effet de l'intégration sous-régionale, dynamiques des marchés). Toutefois, le résultat actuel le plus important est sans nul doute la capacité qu'ont acquis les différents groupes d'acteurs à dialoguer, échanger, réfléchir ensemble, trouver des solutions originales et concertées... S'il fallait encore le démontrer, cette expérience a mis en lumière la place primordiale du facteur humain et du savoir local dans tout effort de développement.

Le dernier aspect concerne une vision prospective de ce schéma et la recherche d'une articulation positive et durable entre agriculture et élevage extensif. L'idée de base part du constat suivant : l'évolution de la situation de ces deux activités montre une croissance constante des surfaces cultivées et du cheptel. Même si des mécanismes efficaces de prévention et de gestion des conflits ont pu être mis en place, il est à craindre qu'ils soient vite submergés. Ainsi, l'état d'avancement actuel du schéma pastoral ne peut être qu'une étape, une solution provisoire ayant permis de restaurer un climat de dialogue entre les différents acteurs impliqués et d'entrevoir la possible construction commune d'une vision d'avenir plus ambitieuse. Le concept des « centres de services agro-pastoraux » paraît constituer une piste intéressante de réflexion et d'expérimentation (voir fiche spécifique sur le sujet).

## **Changement d'échelle et aspects politiques**

---

Le Mali a adopté en 2001 une loi portant création d'une charte pastorale à l'échelle du l'ensemble du territoire. Cette loi constitue un cadre de référence pour la conduite de processus analogues à l'expérience de Yorosso. Déjà des échanges avec des groupes d'agro-pasteurs des régions de Gao, Mopti ou Kayes ont permis de lancer des dynamiques de négociation. Il est toutefois nécessaire de rappeler encore une fois que le processus de Yorosso ne peut avoir une dimension de « recette », ce qui est hélas souvent recherché par un appareil de coopération en mal d'inspiration et avide de « solutions miracles ». Yorosso est avant tout une histoire d'hommes et de femmes, un processus social dont les périodes de doute, les échecs, les errements sont tout aussi indispensables que les périodes d'euphorie et d'avancée. Il n'est pas possible de faire l'économie des inévitables « erreurs » d'une démarche itérative car elles participent pleinement à la construction de cette renégociation d'une véritable contrat social rural.

Des contacts ont été également pris avec des agro-pasteurs et des agriculteurs burkinabés des régions frontalières. Il faut d'ailleurs souligné qu'une majorité d'agro-pasteurs jouissent en réalité d'une double, voire d'une triple nationalité. Cet aspect dénote d'une évolution future indispensable de cette action dans une perspective transfrontière voire sous-régionale, mais en travaillant à la base avec les acteurs locaux et non dans des instances nébuleuses, cachées dans les capitales de la sous-région, loin des réalités concrètes.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Contact

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : [icsahel@icsahel.org](mailto:icsahel@icsahel.org), site web : [www.dicsahel.org](http://www.dicsahel.org)

Programme Jèkasy, Coopération suisse – Intercooperation, BP 215, Sikasso, Mali, tel : 00 223 262 03 64, fax : 00 223 262 02 47, email : [jekasy@icsahel.org](mailto:jekasy@icsahel.org)

### Références bibliographiques

- Collectif, rapport bilan de la phase transitoire, Programme Gestion Durable des Ressources Naturelles dans la Région de Siaksso (GDRN), Bamako, 2001, 35p
- Collectif, Rapport annuel 2002, Programme Jèkasy, Intercooperation, Sikasso, 2003
- F. Picard, rapport annuel du programme Gestion Durable des Ressources Naturelles dans la Région de Siaksso (GDRN), Sikasso – Bamako, Intercooperation, 1999, 50p
- Collectif, Bilan du groupe de travail et de réflexion sur les conventions locales, CRC, programme GDRN 2000
- Collectif, Schéma d'aménagement pastoral de Yorosso- Document de diagnostic sommaire, DNAER, 2000
- F. Picard, si l'arbre peut cacher la forêt, le zébu cache également le troupeau, communication interne, Programme GDRN, Bamako, 2001, 2 p.
- Peter Hochet, Négocier l'accès aux ressources pastorales, anthropologie des dynamiques d'accès aux ressources naturelles dans le sud du Minyankala, Rapport d'étude, Programme Jèkasy, janvier 2003, 49 p.
- DNAER, Capitalisation des expériences du processus d'élaboration du schéma d'aménagement pastoral du Cercle de Yorosso, Bamako, septembre 2003,